

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION POLE NATIONAL DE VOL MONTAGNE

Le 17 avril 2021 à 10 heures 30 s'est réunie à l'aérodrome de GAP-TALLARD (Hautes-Alpes) l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association dénommée POLE NATIONAL de VOL MONTAGNE. Cette AG a eu lieu en visio-conférence étant donné le contexte sanitaire. Seuls trois membres du bureau étaient présents physiquement.

Membres du bureau Directeur présents :

Mr Louis Collardeau : Président
Mr Pierre Michel Jacomet : Vice-président
Mme Véronique Béringier : secrétaire
Mr Alain Réveillon : secrétaire adjoint
Mr Jean Pierre Fauquet : trésorier adjoint
Mr Paul PRUDENT, Chef de Centre, membre permanent du PNVM.
Mr Fred MOVIO, Chef de Centre adjoint

Membre du bureau excusé : Mr Yvan Lhermitte : trésorier

Membres actifs présents en visio ou représentés : Voir feuille de présence (annexe 1)

Assemblée Ordinaire du 17 avril 2021

1. Présentation du rapport moral.

Le président présente le rapport moral (Voir Annexe 2)

2. Présentation du rapport d'activités de l'année 2020.

Le PNVM a compté 192 membres en 2020.
215 membres ont été convoqués à cette AG (à jour de cotisation 2020 OU 2021)

Rappel des objectifs du PNVM.

Le PNVM est une association créée dans le but de dispenser des formations au vol montagne en ULM apportant ainsi une réponse sécuritaire à l'activité ULM en montagne.
Il n'y a eu aucun accident en 2020 dans l'activité vol montagne PNVM.

Formations en 2020 :

Formation théorique :

- suite à certains comportements de pilotes, nous avons décidé de reformuler l'appellation de la partie théorique et de l'attestation. Certains pilotes, après cette formation théorique, ne ressentaient pas la nécessité d'effectuer un stage pratique. D'autres pilotes utilisaient l'ambiguïté du terme « Coursus » pour faire croire à une formation cursus complète, en particulier auprès de leur assureur.
- Nombre de formés : 41 (total 469 depuis 2012)

Vol en régions montagnes :

S'adresse à des pilotes formés et pratiquant le vol en plaine et qui souhaitent acquérir des connaissances sur les conditions du vol en montagne parce qu'ils sont appelés à y évoluer.

Rappel : chaque année de nombreux accidents ou incidents (passage de cols, demi-tours en vallée, évolution orageuse).

Nombre de formés sur Tallard : 2

Cursus de site :

S'adresse à de nombreux pilotes souhaitant pratiquer seulement quelques altisurfaces précises proches de leur lieu de base. C'est aussi une étape pour ceux désirant par la suite faire le cursus complet.

Cursus complet : davantage d'altisurfaces et les altiports en plus

Nombre de formés : 2

Label (pour les instructeurs) :

S'adresse aux instructeurs possédant le cursus complet et ayant une grande pratique du vol en montagne.

Nombre de formés : 3

Antennes du PNVM :

- Alpes du sud - Alpes du Nord – Pyrénées - Massif Central - Vosges

Voir liste instructeurs labellisés sur le site du PNVM. Il est prévu, à la demande d'un labellisé, d'indiquer également le terrain de base de chaque instructeur.

Animations en 2020 :

Evénements :

GALDEZ rencontre décollage/atterrissage courts 14-15 février 2020

Rappel : pas de compétition : formation et sécurité prioritaires

Météo très belle – pas d'accident – 16 participants (dont participants avec instructeurs)

Débriefing de l'équipe organisatrice très intéressant – dossier d'organisation complet

Stage théorique AFPM cadre ATO :

Formation des instructeurs montagne avion : mise à disposition du local PNVM pour une formation théorique et une formation pratique

Entretien des altisurfaces : Super Devoluy

Nouveau site Internet : Un grand merci à Benoît Sansone pour son soutien et à Johanna Dakhli pour la réalisation. Merci aussi à Daniel Dumas de Raully pour la transition en douceur.

Le site évoluera dorénavant au gré de nos activités.

3. Présentation du rapport financier de l'année 2020 :

(Voir annexe 3)

Cotisation 2021 : Elle reste fixée à 20 € pour les participants aux stages organisés par le PNVM.

Journée de formation 2021 : Le prix de la journée passe à 35 € (hors restauration) sur place à Tallard.

Montant de l'heure de formation 2021 :

- ✓ 140 € essence comprise réglé directement au propriétaire de l'ULM + 10€ réglé au PNVM
- ✓ 45 € sur les machines personnelles des élèves + 10€ réglé au PNVM

4. Election du CA:

Tous les membres du bureau ayant été élus en 2018 pour 4 ans et le président l'an dernier, aucun membre n'est sortant.

Le trésorier Yvan Lhermitte ayant choisi de se retirer, Alain Prunenec fait acte de candidature pour le remplacer pendant 1 an.

La charge de secrétaire devenant très lourde, un secrétaire adjoint supplémentaire est requis et Marc Picard fait acte de candidature.

5. Perspectives 2021 :

Formations

- Formation théorique : plusieurs sessions prévues avec l'actualisation du cours de la journée formation théorique grâce au concours d'instructeurs labellisés qui participent également en tant qu'intervenants
- Label (pour les instructeurs) : Il est envisagé une formation théorique spécifique pour les labellisés PNVM à Tallard.
- Vol en régions montagnes (pour pilotes)
- Cours de site et Cours complet (pour pilotes)
- Formation neige sur skis : trois instructeurs labellisés prévus sur ULM Tétrás

Animations

- Evénements : GALDEZ : En fonction de l'évolution sanitaire, une session est planifiée sur Gap-Tallard fin 2021. L'équipe réfléchit à un événement plus important pour 2022.
- Participation à des salons : Aero Friedrichshafen en juillet (?) et Blois en septembre sous réserve du risque d'annulation de ces salons pour cause Covid-19
- Stage théorique AFPM cadre ATO : formation des instructeurs montagne avion : mise à disposition du local PNVM
- Participation à des rassemblements privés et AFPM
- Participer à l'entretien des altisurfaces : Clamensanne, Super Devoluy et Colombe. Un groupe WhatsApp a été créé. Contacter Véronique si vous voulez participer.
- Organisation de rassemblements PNVM : Nossage en octobre

6. Votes :

	Pour	Contre	Abstention
Approbation du rapport moral	44	0	0
Approbation du rapport d'activités	44	0	0
Approbation du rapport financier	45	0	0
Candidature Alain Prunenec au poste de trésorier	45	0	0
Candidature de Marc Picard au poste de secrétaire adjoint	42	0	3
Accord concernant la durée de l'ATO du hangar PNVM (10 ans)	45	0	0

7. Election du bureau :

A l'issue du vote d'approbation des nouvelles candidatures le Bureau directeur est modifié comme suit :

Mr Louis Collardeau : Président
 Mr Pierre Michel Jacomet : Vice-président
 Mr Alain Prunenec : trésorier
 Mr Jean Pierre Fauquet : trésorier adjoint
 Mme Véronique Béringier : secrétaire
 Mr Alain Réveillon : secrétaire adjoint
 Mr Marc Picard : secrétaire adjoint

Le bureau directeur reconduit dans leurs fonctions :
 Mr Paul Prudent : Chef de Centre du PNVM.
 Mr Fred Movio : Chef de Centre adjoint

8. Conclusion :

Le PNVM marche, et il marche bien !

- Grâce avant tout à une bonne ambiance communiquée par l'équipe de bénévoles
- Une gestion de proximité avec les acteurs locaux (organisation au PNVM du Pot des voisins d'Agatha)
- Le Vol Montagne ULM se développe : pratique d'une aviation de terroir avec encore des libertés rares que nous préservons par une pratique RESPONSABLE en restant attentifs à avoir des machines de plus en plus silencieuses.

Merci aux bénévoles pour leur engagement sans lesquels le PNVM n'existerait pas.

N'ayant plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h00.

Le Président
Louis Collardeau



La Secrétaire
Véronique Béringer

